



ÉTABLISSEMENT

Ville de Saint Laurent du Var
(06)
222 esplanade Levant
06700 Saint Laurent du Var

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Saint Laurent du Var (06), Numéro national d'identification : 21060123300302, Contact : Monsieur le Maire, 222 esplanade du Levant B.P. 125, 06706 Saint Laurent du Var, FRANCE. Tél. : +33 492124242. Courriel : commande.publique@saintlaurentduvar.fr. Code NUTS : FRL03.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.saintlaurentduvar.fr/>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Ville de Saint Laurent du Var (06), Numéro national d'identification : 21060123300302222 esplanade du Levant B.P. 125, 06706 Saint Laurent du Var, FRANCE, Contact : Point de contact susmentionné, 06700 Saint-Laurent-du-Var, FRANCE. Tél. +33 492124242. Courriel : commande.publique@saintlaurentduvar.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Ville de Saint Laurent du Var (06), Numéro national d'identification : 21060123300302222 esplanade du Levant B.P. 125, 06706 Saint Laurent du Var, FRANCE, Contact : Point de contact susmentionné, 06700 Saint-Laurent-du-Var, FRANCE. Tél. +33 492124242. E-mail : commande.publique@saintlaurentduvar.fr. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>. **Par voie électronique à l'adresse** : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Evolution de l'infrastructure technique des technologies de l'information de la ville de Saint-Laurent-du-Var

II.1.2) Code CPV principal

32424000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Evolution de l'infrastructure technique des technologies de l'information de la ville de Saint-Laurent-du-Var

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32424000, 50312310, 48821000, 50312610

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Commune de Saint-Laurent-du-var

II.2.4) Description des prestations

Evolution de l'infrastructure technique des technologies de l'information de la ville de Saint-Laurent-du-Var

Il s'agit essentiellement de fournir de nouvelles solutions techniques ainsi que les prestations de mise en service et de maintenance, constituant les environnements réseaux, serveurs, dédiées à l'hébergement des applications et des données numériques de la Ville. L'acquisition de l'évolution de l'architecture (les fournitures doivent être neuves), la mise en service et la maintenance donnent lieu à la conclusion d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire. L'ensemble des prestations connexes (divers fournitures et prestations) donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application de l'article R.2162-2 alinéa 2, sans minimum ni maximum en application de l'article R2162-4-3° du Code de la Commande Publique.

II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 40%

Qualité

Valeur technique : 60%

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : La partie à bon de commande est fixée à 12 mois, à compter de la notification du marché. Elle est reconductible par décision tacite 3 fois, pour la même durée, pour une durée maximale de 48 mois sauf dénonciation par la collectivité trois mois avant la date anniversaire.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans : Marché à prix mixtes. Les équipements sont neufs et garantie 5 ans à compter de la VSR (vérification service régulier). La partie forfaitaire s'exécute sur 5 années (maintenance et garantie compris). La partie à bons de commande est fixée à 12 mois, à compter de la notification du marché, reconductible 3 fois, pour une durée maximale de 48 mois

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mercredi 15 juillet 2020 - 22:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

jeudi 16 juillet 2020 - 10:00.

Lieu : Mairie de Saint-Laurent-du-Var.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

.

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le présent marché s'exécute dès notification. La notification du marché vaut ordre de service de démarrage des prestations pour la partie forfaitaire. Il est souhaité de démarrer les prestations en septembre 2020 pour une mise en service effective avant mi-décembre 2020.

Les équipements sont neufs et garantie 5 ans à compter de la VSR (vérification service régulier).

La durée du marché de la partie forfaitaire s'exécute donc sur 5 années (maintenance et garantie compris).

La durée de validité de la partie à bon de commande est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. Elle est fixée à 12 mois, à compter de la notification du marché.

La partie à bon de commande est reconductible par décision tacite 3 fois, pour les mêmes montants et la même durée, pour une durée maximale de 48 mois sauf dénonciation par la collectivité trois mois avant la date anniversaire.

Le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction selon les dispositions de l'article R2112-4 du Code de la Commande publique.

Le délai d'exécution des prestations est fixé par le pouvoir adjudicateur dans les conditions ci-après :

Les prestations seront exécutées à compter de la date de notification du marché qui vaut ordre de service de démarrage des prestations. La mise en service de l'infrastructure technique devra être effective au plus tard le 15 décembre 2020.

Dans le cadre de la maintenance, le titulaire a pour obligation de mettre à disposition toute nouvelle version, accompagnée de sa documentation, au pouvoir adjudicateur, dès l'annonce de mise à disposition.

Dans le cadre de la maintenance évolutive, pour les évolutions rendues obligatoires par la réglementation applicable, le titulaire s'engage à livrer gratuitement ces modifications réglementaires dès leur disponibilité, et en tout état de cause, avant l'échéance légale d'entrée en vigueur de ces modifications.

Concernant la partie à bons de commandes, le délai d'exécution des prestations sera fixé dans chaque bon de commande. Ce délai

partira à compter de la date de notification du bon de commande transmis par le pouvoir adjudicateur, par télécopie, courrier ou mail, l'accusé de réception faisant foi.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nice 18 avenue des Fleurs - CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.ta-nice.juradm.fr>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL) Préfecture de région Provence Alpes Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales 22 bd Paul Peytral , 13282 Marseille Cedex 20 FRANCE. Tél. +33 491156374. E-mail : marie-josee.murru@paca.pref.gouv.fr. Adresse internet : <http://www.paca.pref.gouv.fr>.

VI.4.3) Introduction des recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Greffe du tribunal administratif de Nice 18 avenue des Fleurs - CS 61039 , 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://www.ta-nice.juradm.fr>.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

15 mai 2020